L'INFO UTILE NOUVEL INSTALLÉ MSA

# Service aux entreprises
## Nouvel installé en agriculture

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Les démarches essentielles pour mon affiliation.



## Je suis nouvel installé, les étapes clés

1 Je m'affilie à la MSA
*(la MSA devient mon interlocuteur pour ma protection sociale et mes droits)*

2 Je choisis l'assiette de mes cotisations

3 Je déclare mes revenus
*(Je déclare chaque année mes revenus sur impots.gouv.fr)*

4 Je règle mes cotisations
*(Je choisis la mensualisation ou le paiement aux échéances prévues par la MSA)*

5 Je mets à jour mon parcellaire

6 Je signale tout changement
*(Je déclare sous 30 jours toute nouvelle activité, cessation ou modification de ma situation)*

## Je choisis l'assiette de mes cotisations

**Deux possibilités :**

- Moyenne de mes revenus professionnels des 3 dernières années
- Sur option, à partir de mes revenus professionnels de l'année dernière (N-1)
*(remplir un formulaire)*

Pour plus d'informations scannez le QR code

Plus d'infos

MSA Portes de Bretagne – Novembre 2026 – Illustrations : Magnific